

LE NGANGA

Directeur de la Publication et Rédacteur en chef : Loïc BITEGHE

Hebdomadaire satirique d'investigations

8^e ANNÉE - N°178-

Mercredi 23 Juillet 2008

Prix : 500 FCFA

Le secret bancaire dévoyé

BGFI et le compte d'Alaba !

Ce n'est pas nous qui avons inventé la boutade : « *Le Gabon est une maison de verre...* » Mais c'est bien une saillie qu'aime bien emprunter notre Omar national, pour expliquer certaines situations confidentielles connues de tous. Il en est ainsi de cette affaire de secret bancaire trahi qui empoisonne désormais l'atmosphère entre BGFIBANK et un client tout particulier, le Procureur de la République près le Tribunal de Première instance de Libreville, Alaba Fall Bosco. Lequel, fait l'objet depuis un certain temps, dit-on, avec la haute complicité de la banque « *5 étoiles* », de la place et de la sous-région, d'une vaste campagne de déstabilisation, de dénigrement, d'intoxications et de désinformation qui a déjà même dépassé les frontières du pays via le Net, le présentant

comme un « *magistrat ripou* ». Pour quel délit ?

Pour rafraîchir la mémoire qui flanche chez certains, depuis sa nomination en juillet 2002, Alaba, a triomphalement, et non de façon spectaculaire comme se répandent ses détracteurs, restauré l'autorité de la loi, la notoriété de la fonction sur le plan national et surtout en un mot, la justice se déploie à sanctionner les intouchables qui, au demeurant, certaines personnalités ont été détenues à la tristement célèbre prison de Libreville, « Sans-Famille » pour répondre aux infractions de droit commun et spéciales et d'autres sont encore poursuivies par la justice, en dépit de leur fuite à l'extérieur du Gabon.

Ce tableau sommaire des affaires délicates en instance ou jugées mettant en cause des grandes personnalités ou des enfants des barons, ne peuvent

distraire aucun compatriote ou expatrié résidant au Gabon. Et un tel palmarès ne plaît pas à tout le monde.

D'où, pour trouver la petite bête sur cet empêcheur de voler, de tuer et de détourner en paix, la publication et la large diffusion aussi bien par voie directe, postale et sur le Net de relevés bancaires du Procureur de la République. Les auteurs sans se débiner, présentent Alaba Fall comme étant un magistrat qui utiliserait son statut social pour faciliter le blanchiment des sommes d'argent provenant d'une « *activité criminelle, telle le trafic des stupéfiants, soit pour intimider au moyen de menaces ou de décisions arbitraires et par la suite solliciter de personnes sans défense, des sommes d'argent en contrepartie de largesse judiciaire.* »

(La suite en page 8)

BGFI et le compte d'Alaba !

(suite de la page 1)

Et comme un magistrat qui est au service de la camorra, Alaba le fait avec la complicité des dénommés Constant Angue Kpako, Benoît-Simplice Lendoye, Raïcko Lessami et Diallo Ndene. N'ayant pas suivi des cours en Capacité de Droit à l'UOB, les faits qualifiés peuvent s'analyser à l'encontre de ses auteurs comme des infractions de diffamation, outrage à Magistrat dans l'exercice de ses fonctions et violation du secret professionnel.

Pour notre part, si les auteurs de ce que nous qualifions de tracts susceptibles d'emporter l'application de la loi, n'affichaient pas l'intention de nuire, ils devraient après avoir à tort pris connaissance des mouvements bancaires quelque peu truqués du Procureur de la République, chercher à recouper l'information afin d'établir réellement la relation qui existe entre Alaba et ses «*quatre complices*», pour justifier les versements et les retraits en espèces importants effectués par ces derniers sur le compte du Procureur. Pour votre gouverne, le couple Alaba est propriétaire d'un patrimoine immobilier qui fait sept fois le salaire de l'époux. Il est le responsable d'un club de

football (CMS) qui bénéficie annuellement d'une subvention de 50 millions de FCFA et d'une équipe de handball qui lors des précédentes participations en coupes d'Afrique, a bénéficié d'un pactole de 26.000.000 FCFA en trois années d'intervalle. Enfin, c'est le petit-fils d'OBO. Qui comme lui n'a-t-il pas bénéficié de ses largesses ? Même les ministres de la République et d'autres barons ne pourront pas dire le contraire. Contrairement à d'autres personnes, nous pensons que le solde truqué à fin janvier 2008 chiffré à 200.793.974 FCFA apparaît modeste par rapport à certaines personnalités.

Selon nos investigations, Constant Angue Kpako, est un authentique compatriote de père Béninois et de mère gabonaise, qui n'est autre que la sœur aînée d'Alaba Fall. C'est le neveu qui s'occupe de certaines affaires de son tonton : non seulement il assure de façon bénévole l'entretien du matériel informatique du Parquet, mais aussi des recouvrements des loyers et opérations bancaires, d'où versements et retraits. Quant aux sieurs Lendoye et Lessami, ce sont deux agents de la Police nationale en service au

Parquet. Enfin, Ndene Diallo, sujet sénégalais est employé comme «*watch*» d'Alaba, depuis 13 ans. Mais aujourd'hui, il est utilisé comme chauffeur et de temps en temps c'est lui qui est mandaté pour suivre les travaux de construction de l'autorité et régler aussi bien les factures et la main d'œuvre des ouvriers y relatives.

Alors quoi d'anormal pour le Procureur de la République de solliciter le service de son entourage pour effectuer les opérations bancaires ? En effet, le mécanisme mis en place dans cette cabale est de nuire le plus longtemps possible et de manière virulente à Alaba Fall, devenu, selon certains, «*personae non grata*». Dans ce Gabon, lorsqu'un compatriote cherche à bien faire son travail, il est évident qu'il soit exposé aux risques attachés à la fonction, avec la forêt d'ennemis. Parmi lesquels les nantis qui se déploient comme des diables à dicter leur loi par la délation et la diversion pour tenter d'inverser les qualités morales et de présenter au public à tort le compatriote qui s'évertue dans un milieu judiciaire où ils sont très peu les magistrats qui concourent à l'équité et à l'amélioration de l'image de la justice.

En conclusion, il ressort de ce document sous forme de tract, qu'il a été émis le 13 février 2008. Si tant est que l'on recherche à connaître l'origine des fonds du Procureur de la République, pourquoi n'a-t-on pas mis à cette date sur la place publique ce document ? En violation pourtant du secret bancaire, bien au contraire le moment choisi se trouvait être curieusement quelques semaines avant la tenue du Conseil Supérieur de la Magistrature (14/7). Maintenant qu'il a été confirmé dans ses fonctions, les experts du déballage ne s'en remettront pas. Surtout que l'homme est soutenu par plus de 80% des démunis, qui espèrent qu'il reste à leurs yeux l'un des magistrats qui n'a pas peur de jeter les gros poissons en taule.

Habib Papy BOUBENDJI

Poltron, et

(suite de la page 1)

Bien au contraire, le maire déchu va même mettre un point d'honneur à parachever son portrait en faisant appel au talent de nos confrères de «*La Nouvelle République*». On découvre donc qu'en plus d'être un fieffé poltron, Séraphin Ndaot vient d'ajouter la malhonnêteté intellectuelle, lorsqu'il